Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BUT Info-Com, veuillez visiter :
butinfocom.fr/annales-sujets-et-corriges

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

INFORMATION-COMMUNICATION : PARCOURS INFORMATION NUMÉRIQUE DANS LES ORGANISATIONS

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE : CE4 - VEILLER

SESSION 2026

Durée : 2 h 30

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
INFORMATION-COMMUNICATION : PARCOURS INFORMATION NUMÉRIQUE DANS LES ORGANISATIONS	3 (INDICATIF, PARAMÈTRE DE L'ÉVALUATION LOCALE)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIER DES RIVES, ENTREPRISE FICTIVE DE CONSEIL EN INFORMATION ET COMMUNICATION, NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE)

Vous êtes chargé de veille au sein de l'Atelier des Rives. L'entreprise accompagne des organisations culturelles et souhaite proposer à son client, le réseau fictif de médiathèques Loire-Lecture, une veille sur l'accessibilité numérique des services en ligne.

Le livrable est destiné à la direction du réseau et à l'équipe numérique. Il doit aider à repérer les évolutions réglementaires et techniques, distinguer les informations vérifiées des signaux faibles et orienter les décisions de mise à niveau du portail. La période observée est du 1er au 30 avril 2026. Le public prioritaire est composé des responsables de médiathèques et des agents chargés du portail web.

Le périmètre porte sur l'accessibilité des sites et services numériques : textes réglementaires, recommandations institutionnelles, ressources techniques et retours d'expérience documentés. Le budget mensuel maximal consacré à l'outillage et au temps de traitement est de 300 euros. Les modalités d'évaluation et le barème ci-dessous sont ceux de cette évaluation locale, construite en référence à la compétence CE4 « Veiller » du parcours Information numérique dans les organisations.

PARTIE 1 : Analyse de la demande et qualification des sources (5 points)

Définir le périmètre de recherche et évaluer la qualité informationnelle

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, analysez la demande de Loire-Lecture. Vous devez rendre explicites les besoins de veille, les critères de sélection des sources et les limites des données disponibles. Les informations du dossier sont celles à utiliser pour cette épreuve.

Extrait du corpus de sources à qualifier

Réf.	Source et date de consultation	Nature / date de publication	Éléments de qualification fournis
S1	Légifrance, consultation le 30/04/2026	Texte réglementaire consolidé, mise à jour indiquée au 15/03/2026	Éditeur public ; texte primaire ; version et date identifiables
S2	W3C, consultation le 30/04/2026	Recommandation technique WCAG 2.2, publiée le 05/10/2023	Organisme de normalisation du Web ; documentation technique ; version identifiée
S3	Blog AccessiConseil, consultation le 30/04/2026	Billet d'analyse publié le 18/04/2026	Auteur identifié ; liens vers S1 et S2 ; méthode de vérification non détaillée
S4	Publication sociale anonyme, consultation le 30/04/2026	Message publié le 27/04/2026	Auteur non identifié ; affirme qu'une obligation nouvelle entre en vigueur le lendemain ; aucune pièce justificative

Données de cadrage fournies pour l'épreuve, DT 2.

1.1 (1,5 point) Formulez l'objectif de veille en une phrase, puis précisez trois questions de veille distinctes correspondant au besoin du client : une question réglementaire, une question technique et une question portant sur les pratiques ou retours d'expérience.

1.2 (2 points) À partir des critères de DT 2, attribuez à chacune des sources S1 à S4 une appréciation argumentée : à retenir comme source principale, à conserver comme source de contexte, à vérifier avant diffusion ou à écarter. Justifiez chaque décision à l'aide d'au moins deux critères parmi l'autorité, la traçabilité, l'actualité, la méthode et la proximité avec l'information primaire.

1.3 (1,5 point) La demande couvre un mois et un sujet spécialisé. Proposez un périmètre de collecte comprenant au moins trois concepts de recherche et deux opérateurs booléens. Indiquez une limite de périmètre à communiquer au client afin d'éviter de présenter la veille comme exhaustive.

PARTIE 2 : Conception du dispositif de collecte et calculs de suivi (5 points)

Structurer la recherche, mesurer les résultats et vérifier la faisabilité du dispositif

Les résultats de deux requêtes testées et les paramètres de fonctionnement sont fournis dans DT 2 et DT 3. Les calculs demandés portent sur ces seules données. Présentez les formules utilisées et arrondissez les pourcentages au dixième de point et les montants au centime.

Résultats des requêtes tests et paramètres mensuels

Paramètre	Requête A	Requête B
Expression	"accessibilité numérique" AND médiathèque	(WCAG OR RGAA) AND portail public
Résultats collectés après dédoublonnage	42	28
Résultats jugés pertinents après lecture du titre et du résumé	14	7
Résultats pertinents dont l'information primaire a été retrouvée	11	6
Temps moyen de tri par résultat collecté	2 minutes	2 minutes

Extrait des journaux de collecte de la période pilote.

2.1 (2 points) Calculez, pour chaque requête, le taux de pertinence, défini par $T_p = \frac{\text{résultats pertinents}}{\text{résultats collectés}} \times 100$, puis le taux de vérification des résultats pertinents, défini par $T_v = \frac{\text{résultats pertinents vérifiés à la source primaire}}{\text{résultats pertinents}} \times 100$. Comparez les deux requêtes et indiquez laquelle vous retenez pour la collecte initiale, en précisant une réserve liée au seul volume de résultats ou à leur couverture thématique.

2.2 (1,5 point) Le dispositif cible 160 résultats collectés par mois. Le tri manuel prend en moyenne 2 minutes par résultat. Calculez le temps mensuel de tri en minutes puis en heures. Le temps de travail est valorisé à 22 euros par heure et le service de collecte coûte 39 euros par mois. Calculez le coût mensuel total et vérifiez s'il respecte le plafond de 300 euros.

2.3 (1,5 point) Proposez un protocole de collecte automatisée adapté au cas : précisez au moins deux canaux ou mécanismes de collecte, une fréquence de contrôle, une règle de dédoublonnage et une vérification humaine avant diffusion. Indiquez une donnée personnelle ou un risque de suivi qu'il convient de ne pas collecter inutilement.

PARTIE 3 : Analyse, synthèse et diffusion de l'information de veille (6 points)

Transformer le corpus qualifié en information exploitable et traçable

Utilisez le corpus et le modèle de synthèse du DT 3. Les constats que vous rédigez doivent être attribuables aux informations fournies : distinguez un fait vérifié, une interprétation et une information restant à confirmer. N'ajoutez pas de contenu factuel absent du dossier.

Fiches de résultats disponibles pour la synthèse

Réf.	Information consignée	État de vérification	Source à citer
R1	La version 2.2 des WCAG est une recommandation technique publiée par le W3C le 05/10/2023.	Vérifiée sur la page de recommandation du W3C.	S2
R2	Le portail de Loire-Lecture comporte 6 formulaires de réservation recensés par l'équipe numérique le 22/04/2026.	Comptage interne communiqué par le client ; échantillon et méthode de comptage non documentés.	Note interne du 22/04/2026
R3	Une publication sociale affirme qu'une nouvelle obligation s'applique à compter du 01/05/2026.	Non corroborée par une source primaire dans le corpus.	S4
R4	Le billet d'AccessiConseil recommande de tester les formulaires au clavier et de vérifier les libellés des champs.	Conseil secondaire ; liens vers des ressources techniques, mais méthode de test non décrite.	S3

Corpus pilote fourni, période de consultation : avril 2026.

3.1 (2 points) Rédigez une synthèse de veille de 120 à 160 mots destinée à la direction de Loire-Lecture. Elle doit comporter un titre informatif, un constat vérifié, une information à vérifier avant toute décision, une recommandation opérationnelle prudente et une indication claire du niveau de confiance des éléments utilisés.

3.2 (2 points) À partir des résultats R1 à R4, remplissez le DR 1. Pour chaque résultat, indiquez son statut de traitement et le motif principal. Pour R3, précisez l'action de vérification à réaliser avant toute diffusion. Pour R2, indiquez la réserve méthodologique à conserver.

3.3 (2 points) Rédigez deux références bibliographiques pour R1 et R4 à l'aide du format local fourni au DT 3. Pour chaque référence, renseignez l'auteur ou l'organisme, le titre, la date disponible, l'URL fournie dans le dossier et la date de consultation. Signalez explicitement toute donnée bibliographique absente plutôt que de l'inventer.

PARTIE 4 : Pilotage collaboratif, prévention des risques et amélioration continue (4 points)

Organiser le partage des résultats et sécuriser les pratiques de veille

Le dispositif doit pouvoir être repris par l'équipe numérique et rester compréhensible après la période pilote. Le schéma DT 1 présente les étapes et responsabilités envisagées. Appuyez vos réponses sur ce schéma et sur les exigences de traitement de l'information du dossier.

4.1 (2 points) Complétez le DR 2 en proposant, pour chaque étape du dispositif, un responsable ou contributeur, une fréquence ou échéance et une trace à conserver. Faites apparaître une étape de validation humaine et un mécanisme de retour des utilisateurs internes.

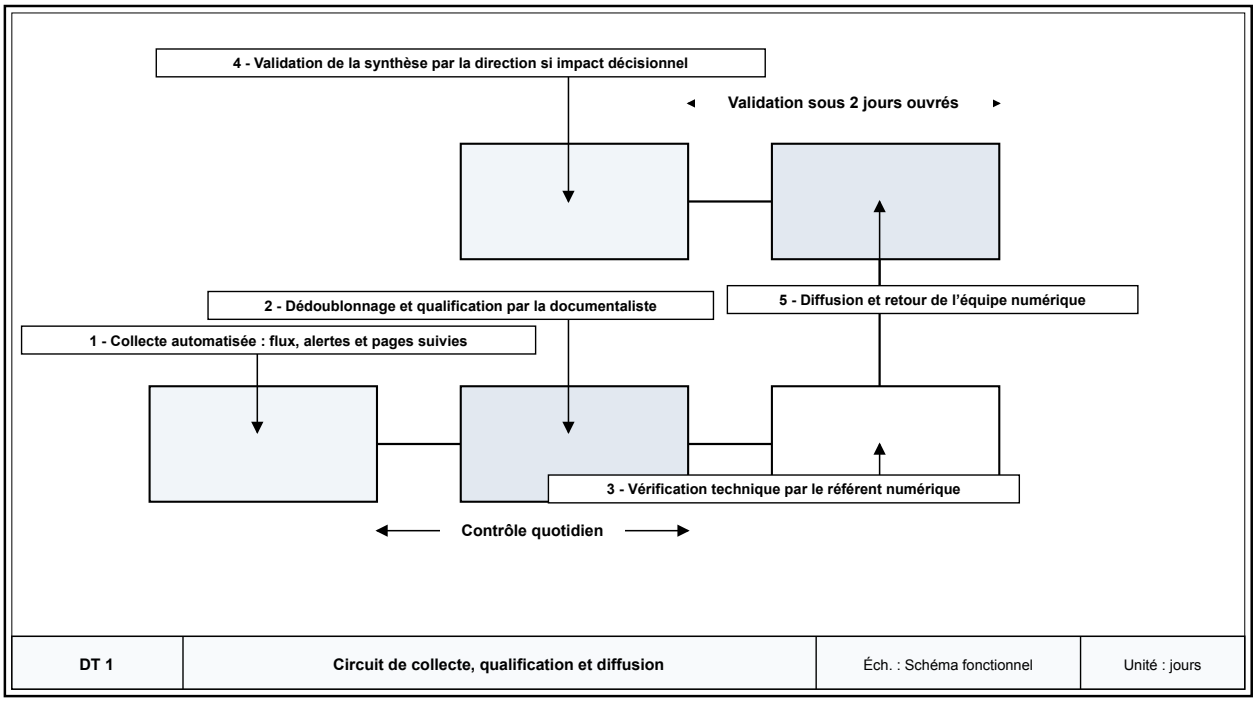
4.2 (2 points) Identifiez deux risques distincts parmi la désinformation, l'obsolescence, la collecte excessive de données, la divulgation d'informations internes ou la surcharge de résultats. Pour chacun, indiquez une mesure de prévention et un indicateur de contrôle vérifiable pendant le pilote.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SCHÉMA FONCTIONNEL DU DISPOSITIF DE VEILLE ET RESPONSABILITÉS

Le schéma représente le circuit prévu pour le pilote d'avril 2026. Il s'agit d'un dispositif documentaire : les cotes représentent les délais cibles entre étapes, et non des dimensions matérielles. La documentaliste pilote la collecte et la qualification ; le référent numérique vérifie les éléments techniques ; la direction valide les messages présentant un impact décisionnel.



DT 2 : CADRAGE DE RECHERCHE, CRITÈRES DE QUALIFICATION ET RÉSULTATS DU PILOTE

Besoin formulé par le client : repérer les évolutions fiables susceptibles d'influencer l'accessibilité du portail de médiathèque et fournir des éléments compréhensibles, sourcés et datés.

Critères de qualification : autorité de l'émetteur ; proximité avec une source primaire ; date et version identifiables ; méthode ou éléments de preuve accessibles ; pertinence pour le portail et ses usagers. Une source secondaire peut aider à repérer une information mais ne remplace pas la vérification d'une affirmation réglementaire auprès de la source primaire.

Exemples d'expressions de recherche : $(accessibilité\ numérique)\ AND\ (médiathèque\ OR\ bibliothèque)$; $(WCAG\ OR\ RGAA)\ AND\ (formulaire\ OR\ portail)$. Les expressions doivent être adaptées aux fonctions de recherche de chaque outil. Les résultats fournis dans le sujet constituent un jeu de données de travail, et non une mesure de l'exhaustivité du Web.

Liens de référence fournis pour l'exercice : Légifrance, https://www.legifrance.gouv.fr/ ; W3C, https://www.w3.org/TR/WCAG22/ ; blog AccessiConseil, https://accessiconseil.example/veille-

formulaires-avril-2026. L'URL du blog est un exemple fourni dans le dossier. Date de consultation de l'ensemble du corpus : 30/04/2026.

Les références aux textes et recommandations doivent être vérifiées dans leur version applicable avant tout conseil au client. Le dossier ne fournit pas de conclusion juridique sur l'assujettissement du client à une obligation particulière.

Critères de sélection et traitement des sources

Critère	Question de contrôle	Trace à conserver
Autorité	L'émetteur est-il identifiable et compétent sur le sujet ?	Nom de l'organisme ou de l'auteur
Traçabilité	Le document, sa date et sa version sont-ils retrouvables ?	Titre, URL, date de publication ou de mise à jour
Proximité avec la source primaire	L'information est-elle issue du texte ou de la recommandation d'origine ?	Lien vers la source primaire et date de consultation
Méthode et preuves	Les données, tests ou références sont-ils explicités ?	Méthode décrite, limites et éléments non vérifiés
Pertinence	L'information éclaire-t-elle le besoin de Loire-Lecture ?	Thème, public concerné et décision potentiellement éclairée

Grille de qualification à appliquer au corpus.

DT 3 : PARAMÈTRES DE TRAITEMENT, RÈGLES DE SYNTHÈSE ET MODÈLE DE RÉFÉRENCE

Paramètres du pilote : cible de 160 résultats collectés par mois ; coût de l'outil de collecte : 39 euros par mois ; temps moyen de tri : 2 minutes par résultat ; coût horaire chargé retenu pour l'exercice : 22 euros ; plafond mensuel : 300 euros ; mois de calcul : 4,33 semaines pour les estimations hebdomadaires.

Règles de rédaction : distinguer les faits vérifiés, les interprétations et les éléments à confirmer ; dater les constats ; ne pas transformer une recommandation technique en obligation juridique ; conserver les réserves méthodologiques ; fournir un lien ou une référence permettant de retrouver la source.

Format bibliographique local à employer : ORGANISME ou NOM, Prénom. Titre du document. Date de publication ou de mise à jour disponible. URL. Consulté le 30/04/2026. Ce format est une consigne de l'évaluation ; aucune norme bibliographique particulière n'est imposée par le dossier.

Indicateurs de suivi possibles : nombre de résultats collectés ; part des résultats pertinents ; part des informations vérifiées à la source primaire ; délai entre collecte et diffusion ; nombre de doublons ; retours des utilisateurs internes. Les indicateurs choisis doivent être calculables à partir de traces effectivement conservées.

Données de calcul et indicateurs du pilote

Donnée	Valeur	Unité ou règle
Volume cible	160	résultats par mois
Temps de tri unitaire	2	minutes par résultat
Coût horaire chargé	22	euros par heure
Coût de l’outil	39	euros par mois
Plafond de dépense	300	euros par mois
Facteur de conversion mensuel	4,33	semaines par mois pour les estimations hebdomadaires

Valeurs fixées pour les calculs de cette évaluation.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez chaque ligne à partir du DT 3. Indiquez un statut de traitement et un motif bref. Pour R3, formulez une action de vérification avant diffusion. Pour R2, notez la réserve méthodologique à conserver.

Tableau de diagnostic des résultats de veille

Réf.	Statut de traitement	Motif principal	Action ou réserve à consigner
R1			
R2			
R3			
R4			

Une réponse concise et justifiée est attendue dans chaque case à compléter.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour le dispositif décrit au DT 1. Les fréquences et les rôles doivent être cohérents avec le pilote. Faites apparaître les traces qui permettront de contrôler le fonctionnement et d'améliorer le dispositif.

Plan de pilotage collaboratif de la veille

Étape	Responsable ou contributeur	Fréquence ou échéance	Trace à conserver
Collecte des sources			
Dédoublonnage et qualification			
Vérification d'une information technique ou réglementaire			
Validation et diffusion de la synthèse			
Retour des utilisateurs et amélioration des requêtes			

Compléter les cases signalées par des points de suspension.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.